


<b>Rubrique 1</b>	<b>Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise</b>
1.1	Identificateur de produit
	Nom commercial Buffer Protect NT™, tampon d'acide citrique
	Synonyme
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées
	Utilisation Tampon pour adapter le pH d'un mélange, Utilisation professionnelle
	Utilisations déconseillées
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité
	Producteur bio-ferm, Biotechnologische Entwicklung und Produktion GmbH
	Adresse Erber Campus 1 3131 Getzersdorf, Österreich
	Telephone +43 (0) 2782 803-0
	E-Mail office@bio-ferm.com
	Fournisseur Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone +41 (0)62 917 5005
	E-mail sales@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence
	Téléphone 145 (Tox Info Suisse)
<b>Rubrique 2</b>	<b>Identification des dangers</b>
2.1	Classification de la substance ou de la préparation
	Selon règlement (CE) No. 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements. Eye Irrit. 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux
2.2	Éléments d'étiquetage
	EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H 315 Cause des irritations cutanées H 319 Provoque une grave irritation des yeux Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
	
	Attention
2.3	Autres dangers
	La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistant, bioaccumulatif, toxique) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

<b>Rubrique 3</b>	<b>Composition/informations sur les composants</b>
3.1	Substances
	Ce produit est un mélange.
3.2	Préparations
	Acide citrique
	CAS 77-92-9, EINECS 201-069-1
	Concentration: 70-90%
<b>Rubrique 4</b>	<b>Premiers secours</b>
4.1	<b>Description des premiers secours</b>
	Remarques générales
	Quitter la zone de risque. En cas de suspicion d'empoisonnement, stopper le travail et consulter un médecin. Appeler les services d'urgence. Consulter les informations
	Après inhalation
	Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
	Après contact avec la peau
	Retirer les vêtements contaminés. Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer. Consulter un médecin en cas de troubles.
	Après contact avec les yeux
	Rincer immédiatement et abondamment les yeux en les maintenant ouverts durant au moins 10 minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
	Après ingestion
	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés
	Effets irritants.
4.3	Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
	Traitement symptomatique
<b>Rubrique 5</b>	<b>Mesures de lutte contre l'incendie</b>
5.1	Moyens d'extinction
	Moyens d'extinction:
	CO <sub>2</sub> , poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée
	Moyens d'extinction inappropriés:
	Jet d'eau à grand débit
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation
	Un incendie peut provoquer la formation de vapeurs/gas dangereux : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. Les extincteurs doivent être conservés à portée de main. Éviter la formation de poussières. En cas de risque d'explosion due aux poussières se référer à la directive européenne 94/9/EC. Prendre des mesures de précaution contre les charges statiques.
5.3	Conseils aux pompiers
	Ne pas rester dans une zone dangereuse sans vêtements de protection et appareil respiratoire autonome. Empêcher l'eau d'extinction d'incendie de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'eau souterraine.
<b>Rubrique 6</b>	<b>Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle</b>
6.1	Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières. Porter des lunettes et des gants protectrices. Maintenir les personnes à l'écart de la zone contaminée.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le produit déversé avec une pelle, le placer dans un récipient propre et étiqueté et le fermer hermétiquement. Eviter la formation de poussières. La poussière peut former des mélanges explosifs avec l'air. Placer le récipient étiqueté dans un endroit prévu à cet effet en vue de son élimination. Ne pas contaminer les eaux de surface, les eaux souterraines ou le sol avec le produit.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter les section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## Rubrique 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les instructions d'utilisation. Eviter tout contact inutile avec le produit. Ne pas boire, manger ni fumer en travaillant. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter tout contact inutile avec le produit. Oter immédiatement tout vêtement contaminé. Se laver les mains avant de manger ou boire et à la fin de la journée de travail. Prendre des mesures de précaution contre les charges statiques.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré. Protéger de la chaleur, de l'humidité et du soleil. Conserver séparément de préparations antioxydantes.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tampon pour adapter le pH d'un mélange.

## Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

PNEC (Predicted No Effect Concentration)

Eau = 440 mg/l

Sédiment eau douce = 34.6 mg/kg

Sédiment marin = 3.46 mg/kg

Sol = 33.1 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage

Si la ventilation sur le lieu de travail n'est pas suffisante, un dispositif d'extraction doit être installé.

Lunettes ou écran de protection

Protection de la peau

Gant de protection, Vêtements de coton

Protection respiratoire

En cas de formation importante de poussières, le port d'un masque anti-poussière est recommandé.

Risques thermiques

Pas nécessaire

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

<b>Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques</b>	
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Forme	Granulé blanc
Couleur	Blanc à gris clair
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	3 – 4
Point de fusion	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable
Point d'inflammation	Non applicable
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité	Ce produit est ininflammable. (EEC A.10)
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
Densité de vapeur	non déterminé
Densité (20°C)	0.5-1.0 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Point d'inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Propriétés explosives	Risque d'explosion des poussières.
Propriétés comburantes	non déterminé
9.2 Autres informations	aucun
<b>Rubrique 10 Stabilité et réactivité</b>	
10.1 Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue si ce produit est utilisé conformément aux spécifications.
10.2 Stabilité chimique	Sous conditions normales (température ambiante), le produit est stable au moins 2 ans.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse
10.4 Conditions à éviter	Conserver à l'écart de la chaleur et de l'humidité.
10.5 Matières incompatibles	Métaux, acétates, nitrates métalliques, sulfures et tartrates de potassium, bases forts, oxydants forts, réducteurs forts
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu dans des conditions de stockage normales.
<b>Rubrique 11 Informations toxicologiques</b>	
11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	La poussière ou les solutions hautement concentrées sont très irritantes pour les yeux. Légère irritation de la peau. Oral LD50 >11'700 mg/kg (rat)

	cutanée LD50 >2'000 mg/kg (rat)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant. Peut causer des irritations de la peau chez les personnes sensibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Très irritant.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun effet de sensibilisation connu
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non mutagène
Cancérogénicité	Non cancérogène
Toxicité pour la reproduction	Aucune toxicité sur le reproduction
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Aucune donnée
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Après utilisation, des effets irritants ont été observés, principalement au niveau des voies respiratoires.
Danger par aspiration	Aucune donnée

## Rubrique 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons	Ide mélanote ( <i>Leuciscus idus</i> ) : LC <sub>50</sub> (96 heures) = 440-760 mg/L
Crustacés	<i>Daphnia magna</i> EC <sub>50</sub> (48h) = 1535 mg/L
Algues/plantes aquatiques	<i>Scenedesmus quadricauda</i> EC <sub>30/7d</sub> = 425 mg/l
Autres organismes	Pas des donnée disponible

#### Toxicité chronique (longue durée)

Poissons	pas de donnée disponible
Crustacés	pas de donnée disponible
Algues/plantes aquatiques	pas de donnée disponible
Autres organismes	pas de donnée disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique	pas de donnée disponible
Dégradabilité physique et photochimique	pas de donnée disponible
Biodégradation	Le produit se dégrade rapidement dans l'eau et le sol ; biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau	Log Pow -1.72
Facteur de bioconcentration	pas de donnée disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	pas de donnée disponible
Tension superficielle	pas de donnée disponible
Adsorption/lixiviation	pas de donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistant, bioaccumulatif, toxique) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information complémentaire disponible.

### 12.7 Autres informations

Aucun

## Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage	Interdiction de réutiliser l'emballage. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique. Ne pas éliminer les déchets dans la poubelle ménagère. Ne pas déverser dans les toilettes ou le lavabo.
Code/marquage des déchets conforme à OMOD	Aucun
Information important pour le traitement des déchets	Aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

## Rubrique 14 Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non applicable

### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Non applicable

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par route (ADR/RID)	Non dangereux
Transport par mer (IMDG)	Non dangereux
Transport par air (IATA/ICAO)	Non dangereux

### 14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par route (ADR/RID)	Non dangereux
Transport par mer (IMDG)	Non dangereux
Transport par air (IATA/ICAO)	Non dangereux

### 14.6 Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur

Voir les sections 6 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

### Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations

Classement conformément à la Règlement 127272008/EEC

Restrictions d'usage

Classe de pollution d'eau 1 (auto-évaluation) : peu polluant.

Aucun conue

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Édition rémaniée

Adapté au reglement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date

3 oct. 18